



ECGB1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Les sciences économiques et les sciences de gestion sont deux disciplines centrées sur la dimension économique de la société. Les sciences économiques cherchent à comprendre le fonctionnement de l'économie dans sa globalité. Elles analysent les mécanismes qui organisent les échanges entre les individus, les entreprises, privées ou publiques, l'état, les pays. En particulier, elles étudient le

[q1] [45h] [5 Crédits]

Bloc
annuel

				1	2	3
○ BECGE1322	Marketing	Julie Masset	PS [q1] [30h+15h] [5 Crédits]		x	
○ BECGE1320	Management et stratégie	Isabelle Callens Pierre Hermant	PS [q1] [30h] [5 Crédits]			x
○ BECGE1327	Corporate Finance	Anouk Claes	EN [q2] [45h] [5 Crédits]			x
○ BECGE1329	Simulation de gestion - jeu d'entreprise	Alexandre Girard	PS [q2] [45h] [6 Crédits]			x
○ BINGE1310	Gestion des opérations	Wim Laurier	PS [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			

○ Droit

○ BESPO1176	Droit	Thibaut Slingeneyer de Goeswin (supplée Diane Bernard)	PS [q1] [45h+15h] [5 Crédits]	x		
○ BECGE1220	Droit de l'entreprise	Gabriela de Pierpont (supplée Pierre Jadoul) Yannick Ninane Yannick Ninane (supplée Pierre Jadoul)	PS [q1] [45h] [5 Crédits]		x	

○ Autres sciences humaines et sociales

○ BINGE1161	Histoire économique globale					
-------------	-----------------------------	--	--	--	--	--

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ BNEER1181	Néerlandais I <i>Pourra bénéficier d'une unité d'enseignement de Néerlandais débutant ou Espagnol en bloc 1: 1) l'étudiant-e qui a eu moins de deux heures de néerlandais par semaine tout au long de l'année au cours d'une des quatre dernières années de ses études secondaires; 2) l'étudiant-e ayant terminé ses études secondaires en 2019-2020 ou avant et qui n'a pas suivi de cours de Néerlandais entre la fin de ses études secondaires et son inscription à Saint-Louis.</i>	Astrid De Munter (coord.) Nadine Kayobotsi (coord.)	NL [q1+q2] [0h+30h] [4 Crédits]	x		
○ BANGL1291	Anglais II	Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BNEER1281	Néerlandais II <i>L'étudiant-e qui a remplacé l'unité d'enseignement de Néerlandais I en bloc 1 par Néerlandais débutant I ou Espagnol I doit suivre en bloc 2, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant II ou Espagnol II).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Guy Sirjacobs	NL [q1+q2] [0h+60h] [5 Crédits]		x	
○ BANGL1391	Anglais III	Gerlanda Cipolla Marleen Cré Sebastiano Ferrari Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	EN [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x
○ BNEER1381	Néerlandais III <i>L'étudiant-e qui a remplacé les unités d'enseignement de Néerlandais I et II en bloc 1 et 2 par Néerlandais débutant I et II ou Espagnol I et II doit suivre en bloc 3, la même unité d'enseignement, niveau supérieur (Néerlandais débutant III ou Espagnol III).</i>	Isolde Boutsen (coord.) Astrid De Munter (coord.) Barbara Fraipont Pauline Heyvaert	NL [q2] [0h+30h] [4 Crédits]			x

○ Unités d'enseignement optionnelles

étudiant-e doit choisir des unités d'enseignement optionnelles pour 15 crédits.

⊗ BECGE1340	Seminar in Economic History	Jean Lacroix Kim Oosterlinck	EN [q1] [30h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1233	Théorie des jeux	Ana Mauleon	EN [q1] [30h+15h] [5 Crédits]			x
⊗ BECGE1313	Economie de l'environnement					

⌘ BINGE1311

PROGRAMMES PARTICULIERS

- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit] [<https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme>]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en information et communication] [<https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme>]
- > Bachelier en sciences économiques et de gestion [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en sciences politiques] [<https://uclouvain.be/prog-2024-ecgb1ba-programme>]

Bachelier en sciences économiques et de gestion [Bachelier supplémentaire pour porteur-se d'un titre de bachelier en droit]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Contenu de la formation :

				Bloc annuel		
				1	2	3
<input type="radio"/>	BECGE1131	Mathématiques pour l'économie et la gestion II	Cédric Heuchenne	FR [q2] [30h+30h] [5 Crédits]		X X
<input type="radio"/>	BECGE1132	Statistique descriptive et probabilités	Nathan Uyttendaele	FR [q2] [30h+22.5h] [4 Crédits]		X X
<input type="radio"/>	BECGE1230	Fondements de l'informatique de gestion	Wim Laurier	FR [q2] [30h+30h] [4 Crédits]		X X

o Économie

o Choix d'une unité d'enseignement parmi :

(Economie I remplace l'unité d'enseignement Economie ou Economics dans le 2e bloc annuel standardisé en droit)

<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1110	Economie I	Hélène Latzer	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X X
<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1113	Economics I	Koen Declercq	FR [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X X
<input checked="" type="checkbox"/>	BESPO1173	Economie I	Tom Truys	NL [q1] [45h+15h] [5 Crédits]		X X

o Choix d'une unité d'enseignement parmi :

<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1210	Microéconomie	Xavier Wauthy	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits]		X X
<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1217	Microeconomics	Koen Declercq	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits]		X X
<input type="radio"/>	BECGE1211	Macroéconomie	Jean-François Fagnart	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits]	X	X X
<input type="radio"/>	BECGE1311	Economie industrielle	Gilles Grandjean	FR [q2] [45h] [5 Crédits]	X	X X

o Choix d'une unité d'enseignement parmi :

<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1111	Economie II	Jean-François Fagnart	FR [q2] [45h+22.5h] [6 Crédits]		X X
<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1114	Economics II	Dominique Chariot (supplée Bertrand Hamaide)	FR [q2] [45h+22.5h] [6 Crédits]		X X

o Choix d'une unité d'enseignement parmi :

<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1212	Economie publique	Gilles Grandjean	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]		X X
<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1215	Public economics	Tom Truys	FR [q2] [45h+15h] [5 Crédits]		X X
<input checked="" type="checkbox"/>	BECGE1218	Publieke economie	Tom Truys	NL [q2] [45h+15h] [5 Crédits]		X X

o Gestion

				Bloc annuel		
				1	2	3
 BECGE1328	Management and strategy	Frank Janssen	EN [q1] [30h] [5 Crédits] 		x	x

O Choix éventuel d'une unité d'enseignement parmi :

⌘ BECGE1214	Management humain	Laurianne Terlinden	EN [q2] [30h+7.5h] [5 Crédits]			X
⌘ BECGE1216	Human Resource Management	Ralf Caers	EN [q2] [30h] [5 Crédits]			X

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

BANGL1291	"Anglais II" a comme prérequis BANGL1191
	• BANGL1191 - Anglais I
BANGL1391	"Anglais III" a comme prérequis BANGL1291
	• BANGL1291 - Anglais II
BDROI1272	"Questions spéciales de droit économique" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
	• BECGE1110 - Economie I
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1210	"Microéconomie" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1211	"Macroéconomie" a comme prérequis BECGE1111
	• BECGE1111 - Economie II
BECGE1212	"Economie publique" a comme prérequis BECGE1110
	• BECGE1110 - Economie I
BECGE1213	"Analyse des états financiers" a comme prérequis BECGE1112
	• BECGE1112 - Fondements de la comptabilité
BECGE1231	"Mathématiques pour l'économie et la gestion III" a comme prérequis BECGE1131
	• BECGE1131 - Mathématiques pour l'économie et la gestion II
BECGE1232	"Statistique appliquée" a comme prérequis BECGE1132
	• BECGE1132 - Statistique descriptive et probabilités
BECGE1233	"Théorie des jeux" a comme prérequis BECGE1231
	• BECGE1231 - Mathématiques pour l'économie et la gestion III
BECGE1311	"Economie industrielle" a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1313	"Economie de l'environnement" a comme prérequis BECGE1210
	• BECGE1210 - Microéconomie
BECGE1314	"International Economics" a comme prérequis BECGE1210 ET BECGE1211
	• BECGE1210 - Microéconomie
	• BECGE1211 - Macroéconomie
BECGE1316	"Ethique et économie" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111

- BECGE1110 - [Economie I](#)
 - BECGE1111 - [Economie II](#)
- BECGE1317** "[European Economics](#)" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1111
- BECGE1110 - [Economie I](#)
 - BECGE1111 - [Economie II](#)
- BECGE1320** "[Management et stratégie](#)" a comme prérequis BECGE1322
- BECGE1322 - [Marketing](#)
- BECGE1321** "[Théorie des organisations](#)" a comme prérequis BPOLS1110 OU BESPO1162 OU BESPO1163 OU BESPO1160
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1163 - [Philosophie](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1326** "[Mens en organisatie](#)" a comme prérequis BPOLS1110 OU BESPO1162 OU BESPO1163 OU BESPO1160
- BPOLS1110 - [Information et communication](#)
 - BESPO1162 - [Science politique](#)
 - BESPO1163 - [Philosophie](#)
 - BESPO1160 - [Sociologie](#)
- BECGE1327** "[Corporate Finance](#)" a comme prérequis BECGE1213 ET BECGE1115
- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
 - BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1329** "[Simulation de gestion - jeu d'entreprise](#)" a comme prérequis BECGE1213 ET BECGE1322 ET BECGE1115
- BECGE1213 - [Analyse des états financiers](#)
 - BECGE1322 - [Marketing](#)
 - BECGE1115 - [Introduction aux marchés financiers](#)
- BECGE1330** "[Econométrie](#)" a comme prérequis BECGE1232
- BECGE1232 - [Statistique appliquée](#)
- BECGE1340** "[Seminar in Economic History](#)" a comme prérequis BECGE1110 ET BECGE1211 ET BECGE1132
- BECGE1110 - [Economie I](#)
 - BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
 - BECGE1132 - [Statistique descriptive et probabilités](#)
- BECGE1341** "[Public policy seminar](#)" a comme prérequis BECGE1210 ET BECGE1211
- BECGE1210 - [Microéconomie](#)
 - BECGE1211 - [Macroéconomie](#)
- BNEER1281** "[Néerlandais II](#)" a comme prérequis BNEER1181
- BNEER1181 - [Néerlandais I](#)
- BNEER1381** "[Néerlandais III](#)" a comme prérequis BNEER1281
- BNEER1281 - [Néerlandais II](#)
- EKULB1328** "[ICT Management](#)" a comme prérequis BECGE1322
- BECGE1322 - [Marketing](#)
- EKULB1329** "[ICT Management](#)" a comme prérequis BECGE1322
- BECGE1322 - [Marketing](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

○ BECGE1131

Mathématiques pour l'économie et la gestion II

ECGB1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Contenu de la formation :

o Économie

○ BECGE1210	Microéconomie ■	Xavier Wauthy	FR [q1] [45h +15h] [6 Crédits]
-------------	-----------------	---------------	---



o Langues

o BANGL1291	Anglais II 	Julie George Garkov Priscilla Hemeleers Françoise Longrée (coord.) Isabelle Lukau Erwin Ochsenmeier (coord.) Madeline Riordan	
-------------	--	--	--

ECGB1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

PÉDAGOGIE

A Saint-Louis, les cours magistraux se donnent dans des auditorios de taille raisonnable. Ceci permet aux étudiant-e-s de profiter de contacts privilégiés avec les enseignants et enseignantes.

Les unités d'enseignement d'économie, de méthodes quantitatives et de sciences sont accompagnées de séances de travaux pratiques en petits groupes.

Au premier quadrimestre, des monitorats accompagnent les unités d'enseignement d'anglais et de droit pour les étudiant-e-s qui éprouveraient des difficultés dans ces matières. Des monitorats de remédiation en économie et en mathématiques sont proposés au second quadrimestre pour celles et ceux qui n'ont pas réussi ces examens au cours de la session de janvier.

Des aides méthodologiques

Quel que soit le programme de bachelier, la faculté ESPB Saint-Louis accorde une place importante à l'accompagnement pédagogique. Le Service d'orientation et d'accompagnement vers la réussite propose diverses activités et est disponible pour rencontrer les étudiants et étudiantes qui le souhaitent.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Le contrôle des connaissances (évaluation certificative) s'effectue durant les sessions d'examens. La plupart des examens sont écrits.

Trois sessions d'examens sont organisées au cours de l'année académique : en janvier, en juin, en août-septembre. Au 1er bloc, les examens de la session de janvier qui n'auraient pas été réussis peuvent être représentés en juin et/ou en septembre.

Des évaluations formatives sont proposées durant l'année sous la forme de travaux pratiques à préparer. Pour certaines unités d'enseignement, un système d'évaluation continue, complémentaire à l'examen est mis en place.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Programmes d'échange

L'UCLouvain Saint-Louis - Bruxelles a conclu des conventions d'échanges avec des universités situées en dehors de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces conventions permettent aux étudiant-es de suivre une partie de leur programme de bachelier dans une université partenaire tout en restant inscrit-es à titre principal à l'UCLouvain. Les étudiant-es en sciences économiques et de gestion peuvent participer à un séjour ERASMUS au deuxième quadrimestre du 3e bloc. Le programme suivi durant ce séjour représente environ 30 crédits.

Trois types d'échanges sont proposés aux étudiant-es :

- des **échanges Erasmus** avec des universités de pays de l'Union européenne
- des **échanges Erasmus Belgica** avec des universités belges néerlandophones
- des **échanges avec des universités hors d'Europe**, sur la base d'accords bilatéraux.

En savoir plus sur les [destinations](#).

Bourses pour séjours linguistiques

La Faculté octroie des bourses aux étudiant-es qui souhaitent effectuer un séjour linguistique durant l'été. Les candidat-es à ces bourses sont sélectionné-es sur la base de leur résultat et de leur motivation.

En savoir plus sur les [séjours et bourses linguistiques](#).

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Le programme de bachelier en sciences économiques et de gestion donne un accès direct aux masters en sciences économiques et de gestion, organisés en Fédération Wallonie-Bruxelles (à l'exception cependant du master en ingénieur de gestion).

Masters accessibles à l'UCLouvain

Accès direct

- [Master \[120\] en sciences économiques, orientation générale](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[120\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Louvain-la-Neuve) et [Master \[60\] en sciences de gestion](#) (Mons)
- [Master \[120\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#) (Mons)
- [Master \[120\] en gestion des ressources humaines](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (co-diplômé avec l'ICHEC)

Autres formations accessibles

Le bachelier en sciences économiques et de gestion a accès à d'autres masters moyennant le respect des conditions et prérequis fixés pour ces programmes. Si l'étudiant-e n'a pas acquis les matières prérequisées pour le master visé, il-elle devra les ajouter à son programme, à hauteur de maximum 60 crédits d'enseignements supplémentaires.

Parmi les masters UCLouvain (généralement orphelins) largement accessibles aux diplômé-es bacheliers UCLouvain, citons :

- [Master \[120\] en gestion de l'entreprise](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en études européennes](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en éthique](#) (Louvain-la-Neuve)
- [Master \[120\] en sciences des religions](#) (Louvain-la-Neuve)

GESTION ET CONTACTS

L'administration facultaire

02 211 78 79 - espo-slb@uclouvain.be

Bureau : Ommegang 6 - 2e étage - bureau OM 205

Permanences : du lundi au jeudi, de 10h à 12h30

Dérogation pour non-finançabilité

La [demande de dérogation](#) doit être introduite le 30 septembre au plus tard à l'adresse suivante : derogation-inscription-slb@uclouvain.be.

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPB

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de la communication Saint-Louis ([ESPB](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ESPB

Boulevard du Jardin Botanique 43 - bte
1000 Bruxelles

Mandat(s)

- Doyen : Abraham Franssen

Responsable académique du programme: [Anouk Claes](#)

Jury

- président: [Xavier Wauthy](#)
- secrétaire: [Tom Truyts](#)
- 3e membre du jury: [Alexandre Girard](#)